

**Etaient présents**

- M. Perez, maire de Roquettes
- M. Garcia, maire adjoint président de la commission éducation jeunesse
- Mme Joigneaux, conseillère déléguée aux écoles.
- Mme Rouzoul, directrice.
- **Enseignants** : Mme Ruiz, Mme Gril, Mme Liquet, Mme Sterckeman, Mme Charles, Mme Oms, Mme Gatel, Mme Herbera, M. Villa Mme Simonneau, Mme Durand.
- **Parents délégués** : Mmes Andréone-Massat, Fargeadou, Dandine, Lafond, Rozier,, Quelen, Estripeau, Rouxel, Colombier, Gautier, Drouineau, Lafond; MM. Fauré, Vulliez, Bodineau, Sautreau, Durro
- Mme Bacquié, directrice de l'ALAE.

**Invités excusés**

- M. Mercier, IEN.
- Mme Reynier, psychologue scolaire.

<b>Proces-verbal du Conseil d'Ecole du 6 novembre 2017</b>
--

**1- Effectif et équipe pédagogique :**

Equipe pédagogique stable. Mme Sterckeman est à mi-temps sur la classe de CE2 pour compléter le temps de décharge de la directrice.

5 AVS accompagnent les élèves en situation de handicap.

Effectif :

CP	CP	CE1	CE1	CE2	CE2	CP/CM1
24	23	26	28	29	29	8+10
CM1	CM1	CM1	CM2			
26	26	26	26	TOTAL : 281		

**2- Résultats élections :**

Nous remercions les parents qui se sont mobilisés pour voter. Le taux de participation est de 44,90 %, ce taux est en légère baisse par rapport à l'année dernière.

11 parents sont élus titulaires et 11 parents sont élus suppléants avec notamment de nouveaux parents que nous remercions.

**3- Consultation concernant les rythmes scolaires :**

L'équipe enseignante préfère rester aux 4 jours et demi. Les parents délégués ont organisé un sondage transmis auprès des parents par l'entremise du cahier et du blog. 1 tiers des parents ont voté. 60 % veulent rester à 4 jours et demi. La position de la commune de Roquettes est la même.

Le projet sera transmis à l'IEN.

Les enseignants préféreraient passer les APC à 2 fois 45 minutes (de 11h45 à 12h30). Une consultation sera effectuée auprès des services de la restauration.

**4- Vote du règlement intérieur de l'école**

De nouveaux articles :

-Pour les départs sur le temps scolaire, **un mot écrit spécifiant le nom de la personne qui viendra chercher l'enfant** est maintenant nécessaire.

-Vigilance accrue sur l'absentéisme (pas plus de 4 demi-journées par mois non justifiées) notamment l'absentéisme avant ou juste après les vacances scolaires et l'absentéisme « en pointillé » par exemple régulièrement les mercredis matin, les lundis matin etc...La famille sera convoquée par la directrice. Si les absences perdurent, l'inspecteur sera contacté.

-Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'école.

-2 exercices de PPMS sont obligatoirement organisés sur l'année scolaire.

Le conseil d'école vote à l'unanimité le règlement.

**5- Coopérative scolaire : bilan financier**

492,84 euros pour le démarrage. L'appel à cotisation pour la coopérative cette année a permis de recevoir 3181 euros de la part des familles. La coopérative scolaire sera également approvisionnée par la recette concernant les

photos et les actions organisées par les parents. L'année dernière 4600 euros ont été dépensés pour les sorties et 1200 euros pour le matériel de petits bricolages. Les parents délégués organisent plusieurs actions pour apporter une contribution supplémentaire au groupe scolaire (vente de gâteaux, vente de chocolats et de sapins...).

Nous les remercions chaleureusement.

### **6- Projet d'école et projets de classe :**

Le projet d'école va être réécrit cette année. Il sera présenté lors du dernier conseil d'école de l'année.

#### Projet Chorale avec M. Ternel, intervenant :

Concerne essentiellement les cycles 3 pour les périodes 1 à 4 et les CE2 pour la période 5.

Représentation du cycle 3, le 12 avril 2017.

Assistante Langue : De novembre à avril, une assistante anglaise va intervenir dans les classes avec l'enseignant environ une ou 2 fois par mois. Elle permettra de travailler sur l'ouverture culturelle.

#### Savoir Nager :

Les classes de CE1 et CM2 feront un cycle natation.

#### Médiathèque :

Visites, expositions et emprunts sont proposés aux classes.

Les classes participeront Lire en fête/ Thème des Celtes, à l'Ecole au cinéma.

Les classes de CM2 prévoient de partir en classe découverte à la neige. La mairie apporte 2000 euros de contribution.

Nous remercions la mairie. Pour l'instant, il sera demandé aux familles 260 euros pour les 5 jours.

Un cycle vélo avec une sortie sera organisé.

Les CM1 feront un travail avec la médiathèque et un échange avec la maison de retraite.

Les classes de CP et de CM2 ont un projet de tutorat. Chaque élève de CM2 est tuteur d'un élève de CP (visite de l'école, soutien pendant la récréation, lecture...).

Des sorties à la journée sont prévues pour toutes les classes.

### **7- Investissement informatique de la mairie :**

Nous avons 12 ordinateurs portables qui s'ajoutent aux 10 achetés l'an dernier. Ils ont été configurés par T. Gras, animateur informatique qui a surtout un rôle de conseil et de formation des enseignants. Ils vont être mis en réseau par un disque dur externe qui va être installé par SoftSystem.

L'ordinateur de direction est vieux, va être dans un premier temps sauvegardé sur le disque réseau puis changé.

5 VNI sont installés dans les classes. Des réglages restent à effectuer. Les enseignants ont commencé leur formation.

Démonstration faite par Mme Gatel.

L'équipe enseignante remercie la mairie de cet investissement.

### **8- Sécurité :**

L'exercice d'évacuation incendie s'est bien déroulé. Il a été déclenché le 13 septembre 2017. Nous nous sommes réunis en 2 minutes sur la zone de rassemblement qui est à côté du parking.

Le 11 octobre PPMS, nous avons réalisé l'exercice de PPMS « Attentat-Intrusion ». Le scénario était la présence d'un individu avec un comportement étrange au niveau du portillon vert.

Le signal par corne de brume à gaz ne fonctionne pas. Elles seront remplacées par des cornes de brume manuelles.

Tous les élèves sont confinés en 2 minutes sauf les classes qui n'ont pas entendu le signal (confinées en 7 minutes).

Une réflexion doit être menée pour que tous les acteurs présents sur le groupe scolaire puissent être alertés en cas de problème. Les parents demandent si un exercice est organisé sur le temps de l'ALAE. Un exercice incendie a été organisé et une réflexion est menée pour organiser un exercice PPMS.

## 9- Questions des parents :

- Récupération des vêtements oubliés : comment accéder aux vêtements perdus de l'ALAE élémentaire pour les parents récupérant les enfants à l'ALAE maternelle (après 18h15). N'est-il pas possible d'avoir un seul lieu de stockage des vêtements perdus pour l'élémentaire ? Est-il possible de remettre aux parents les vêtements où le nom de l'enfant est indiqué ? (cette question a également été posée à la directrice de l'ALAE).

Réponse : Les vêtements sont exposés durant une semaine avant chaque vacances, si un manteau est oublié à la sortie, l'enfant peut retourner le chercher. Les enfants sont sensibilisés par les enseignants et les animateurs. Rappel aux parents pour marquer les vêtements. Il est par contre gênant de revenir dans l'école pendant et après le ménage des classes. Après le goûter les enfants sont rassemblés pour ramasser les papiers et récupérer leurs vêtements.

- Sortie de l'école élémentaire : on observe un amoncellement des parents devant le portail de l'école élémentaire (notamment à 16h15) qui rend la sortie difficile, surtout pour les enfants à vélo ou en trottinette. Un message avait été fait par l'école il y a quelques années pour que les parents restent à distance du portail et pour qu'ils se positionnent préférentiellement sur le côté. Est-il possible de refaire passer ce message aux parents ? Il pourrait également être envisagé de faire un marquage au sol pour délimiter un espace à laisser libre devant le portail.

Réponse école : un mot sera fait pour sensibiliser les parents. C'est de plus une consigne de sécurité liée à vigipirate.

Réponse mairie : Un rappel de la mairie est effectué pour que le code de la route soit respecté sur le parking de l'école. Un projet de marquage est à proposer par les parents délégués et par l'équipe enseignante. La mairie fera ensuite ce marquage au sol.

- Il a été constaté une recrudescence des violences verbales et physiques tant à l'école qu'au CLAE. Quels sont les plans d'action prévus en cas de comportement violent (verbale et/ou physique) à répétition et pratiqué de façon récurrente par les mêmes enfants ? Comment sont impliqués les parents des enfants concernés dans la résolution du problème ? Quelles sont les mesures mises en place ? (cette question a également été posée à la directrice de l'ALAE)

Réponse de l'école : Projet d'école Axe 2 : construire des compétences sociales et civiques.

Annexe 1 : Gérer un conflit

Il s'agit plus de cas isolés plutôt qu'un phénomène général. Au contraire les enseignants trouvent qu'il y a bien moins de conflits que l'année dernière et on note un climat apaisé qui serait le résultat d'une meilleure communication avec des règles communes école/ ALAE et le fruit du travail mené sur la communication non violente. Un pôle parentalité composé d'une infirmière, d'une psychologue et de 2 éducateurs est à disposition des parents à la CAM.

- PAI : La CAM a décidé que les nouvelles mesures annoncées fin juin concernant les PAI pour allergie alimentaire étaient suspendues jusqu'en janvier : elles seront moins contraignantes pour les parents.  
Par contre, reste le choix entre repas avec ou sans viande (pas de repas sans porc).
- Un rappel est fait concernant, l'individuelle accident qui permet aux enfants d'être couvert si ils subissent un accident sans tiers responsable.

L'ordre du jour ayant été intégralement débattu, le Conseil d'Ecole est clôturé.

Signature des secrétaires

Mme Durand et Mme Herbera

Signature de la directrice

Mme Rouzoul

